COURS

DE

TENUE DES LIVRES

EN PARTIE DOUBLE ET EN PARTIE SIMPLE

DIVISÉ EN TROIS PARTIES

COMPRENANT :

1° Les principes raisonnés de la Tenue des Livres en partie double et en partie simple ; 2° La pratique de la Tenue des Livres ou la comptabilité figurée d'une maison de commerce ; 3° La correspondance commerciale, suivie d'exercises pratiques et d'un vocabulaire explicatif des termes usuels du commerce

PAR UN PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ

MONTRÉAL
TYPOGRAPHIE D'EUSÈBE SENÉCAL
No. 4, Rue Saint Vincent

1861.